



# LE DEVOIR

Les États-Unis et l'Irak

## Le Canada cherche à calmer la tempête

MANON CORNELLIER  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Personne ne donne sa bénédiction à une attaque unilatérale des États-Unis contre l'Irak, mais certains pays, dont le Canada, cherchent maintenant à calmer la tempête déclenchée par leur opposition. Le ton s'est adouci et on présente cette éventualité comme un scénario hypothétique qu'il ne sert à rien de commenter.

En voyage en Allemagne, le premier ministre Jean Chrétien a, comme son homologue allemand Gerhard Schröder, adopté cette nouvelle approche. Interrogé sur une éventuelle intervention unilatérale, M. Chrétien a répondu: «On n'est pas confronté avec le problème, l'administration [Bush] ne nous a rien demandé.»

Le chancelier allemand a abondé dans ce sens. «Le président des États-Unis m'a affirmé que les alliés allaient certainement être consultés si des changements étaient apportés sur ce plan. [...] Pour ma part, je ne voudrais pas être entraîné dans un débat théorique.»

VOIR PAGE A 10: CANADA

Lire aussi:

- Bush souffle le chaud et le froid en Asie, page A 5
- L'éditorial de Serge Truffaut, page A 8: L'absolutisme de Bush

HORS-JEUX

## Une chance qu'il y a le curling

Ne le niez pas, messieurs dames, ne gardez pas tout ça à l'intérieur, ça donne des ulcères et de l'acide lactique. De toute façon, je le sais, je vous connais comme si je vous avais tricotés dans un grand livre ouvert (celui des règlements de l'International Skating Union, tiens).

Vous avez mal à votre Kénada. Comment dire, une souffrance nationale. Même votre bouclier canadien est impuissant à vous protéger de la douleur. Vous sombrez dans l'unifolie. Vous vous réveillez en sueur la nuit avec des visions de Denis Coderre.

On vous avait laissé entr'apercevoir une vingtaine de médailles, Mme Rehorick la chef de mission comme ils disent en anglais avait dit que le Canada pouvait terminer troisième meilleur pays du monde pour y gagner des médailles, et là, quoi? Après 10 jours de compétition, sept podiums. Un parcours ardu, que même le petit velours que vous avez ressenti dimanche soir en murmurant à part vous-mêmes le célèbre mot de Kennedy, *Ich bin ein Sayabecois*, ne parvient pas à juguler.

Et que dire de notre secrétaire d'État au Sport amateur, M. de Villers, qui commence chaque entrevue en disant que le gouvernement du Canada a augmenté son budget sportif de 50% — sans jamais préciser d'où il parlait — et annonce quelque chose qui ressemble à la création d'une commission consultative publique d'enquête chargée de procéder à des audiences afin de rédiger un rapport provisoire formulant des recommandations devant conduire à l'élaboration d'orientations stratégiques et à l'ébauche d'un plan d'action préliminaire?

VOIR PAGE B 5: CURLING



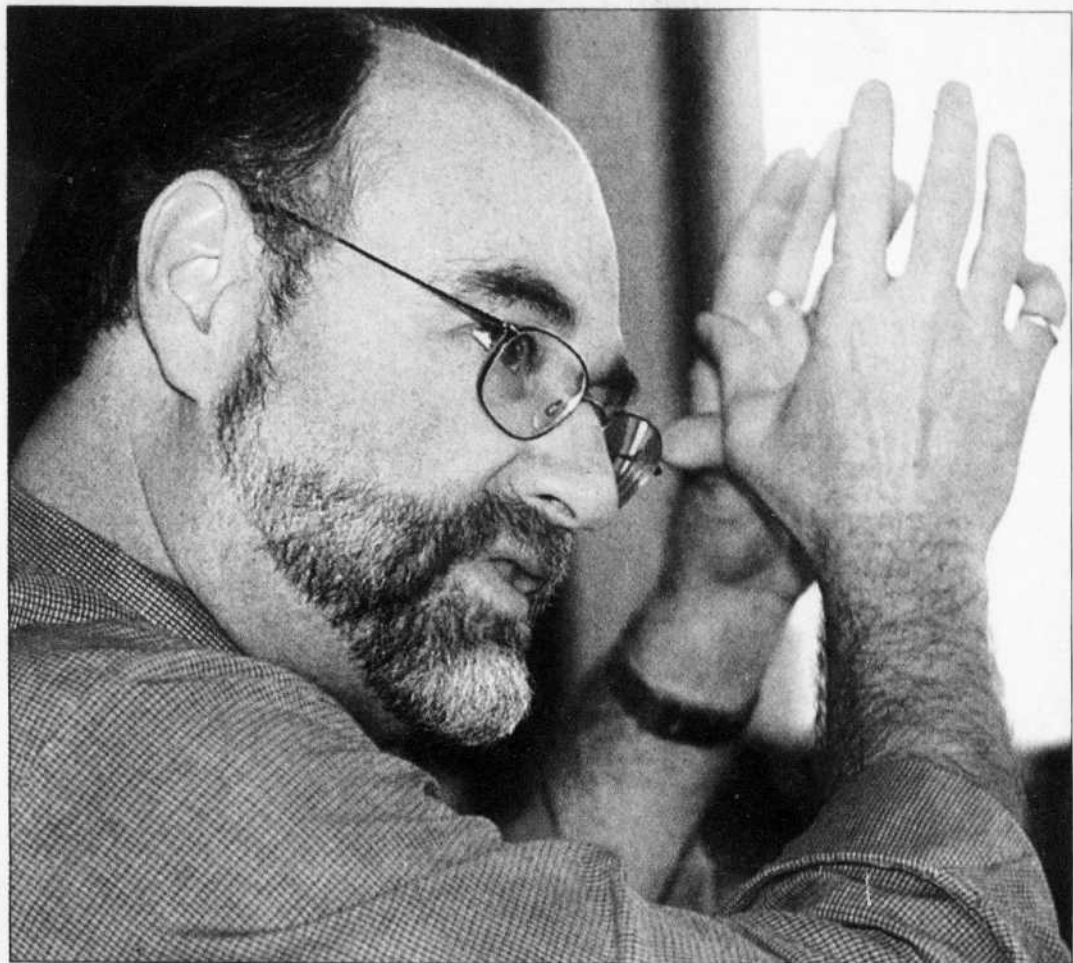
Doublé canadien en saut acrobatique féminin  
Page B 6

INDEX

7	78313 00065 8	Annances..... B 6	Idées..... A 8
		Avis publics... A 6	Le monde..... A 5
		Bourse..... B 4	Mots croisés.. A 6
		Culture..... B 8	Météo..... B 6
		Économie..... B 1	Sports..... B 5
		Éditorial..... A 8	Télévision..... B 7

## La solution Levine: spécialiser les hôpitaux

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR



Le nouveau ministre délégué à la Santé, David Levine, a déjà une bonne idée de ce qu'il faut mettre en œuvre pour désengorger le système de santé québécois.

Pour limiter les listes d'attente et requinquer les urgences, le nouveau ministre délégué à la Santé, David Levine, croit qu'il faut concentrer les ressources et limiter au minimum le nombre d'hôpitaux où se feront des chirurgies comme les cataractes et les remplacements du genou ou de la hanche.

L'ex-directeur d'hôpital appelé à la rescousse par le gouvernement Landry pour donner un coup de fouet au réseau de la santé a déjà une idée assez claire de ce qu'il faudrait faire pour mettre fin aux interminables listes d'attente qui hantent les hôpitaux. A son avis, l'éparpillement des ressources coûte cher, très cher, aux contribuables.

La solution Levine: spécialiser les hôpitaux en concentrant certaines chirurgies à haut volume dans un ou deux lieux dans la métropole. «Est-ce qu'il y a un intérêt à regrouper les chirurgies pour la cataracte? C'est une intervention où on a des retards. Un regroupement où on fait 6000, 7000 ou 10 000 cataractes à la même place avec une organisation efficace, oui ça serait nettement moins cher», estime le nouveau ministre, qui s'inspire de sa propre expérience, à titre d'ex-président-directeur général de l'hôpital général d'Ottawa.

Dans la capitale fédérale, les opérations de la cataracte ont été concentrées dans l'un des trois hôpitaux fusionnés, le Riverside, où sont maintenant réalisées, en 14 minutes par intervention, quelque 10 000 cataractes par année au coût unitaire le plus bas au Canada.

«Quand vous faites cela en concentration, les techniciens deviennent très expérimentés et il n'y a pas d'annulation si quelqu'un est absent. Il y a toute une équipe pour prendre le relais, avec le même niveau d'efficacité», soutient David Levine, qui juge que cette solution doit être envisagée pour le réseau.

Dans la même veine, le ministre pense concentrer d'autres services, notamment les services diagnostiques, dont l'inefficacité légendaire enrayera à la fois

VOIR PAGE A 10: LEVINE

Le théâtre et la violence faite aux enfants

## La «vraie vie», le «vrai monde», les «vraies affaires»

Le théâtre *Les deux mondes* donne quatre représentations «spéciales» de *L'Histoire de l'oie à l'UQAM*

MICHEL BÉLAIR  
LE DEVOIR

Quatre de plus. Quatre représentations «spéciales» de *L'Histoire de l'oie* de Michel Marc Bouchard, ce classique du théâtre jeunesse qui parle de violence faite aux enfants. «Spéciales», parce que ça se passe à la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM à l'occasion de *Sculptures vivantes*, un événement multidisciplinaire regroupant des intervenants de douze quartiers dits «défavorisés» de Montréal... et le public, bien sûr. Chaque soir, cela fait plus de 600 spectateurs-citoyens impliqués — dont 200 provenant des quartiers visités —, réunis autour d'une réflexion sociale sur le thème de la violence faite aux enfants. C'est ce qu'on appelle du théâtre branché sur la «vraie vie». Sur le «vrai monde» aussi, celui des communautés culturelles et des secteurs défavorisés. Et sur les «vraies affaires».

Monique Rioux, du théâtre *Les deux mondes*, est au cœur de ce projet où le théâtre, l'animation sociale, le chant choral et les arts visuels s'associent pour dénoncer le silence entourant le phénomène de la violence tournée contre les enfants. «Elle prend plusieurs formes, cette violence», dit Monique Rioux. On s'en rendra compte avec les petites histoires racontées dans *Sculptures vivantes*, que les spectateurs verront en entrant dans le hall de la salle Marie-Gérin-Lajoie.

Ce travail est en fait le résultat d'une série d'ateliers sur le thème de la violence tenus un peu partout à Montréal dans douze quartiers dits défavorisés, d'Hochelaga-Maisonneuve à Pointe-Saint-Charles en passant par Villers, Rosemont et la Petite-Bourgogne. Dirigés par Monique Rioux, des enfants, des adolescents et des adultes y ont créé ensemble des scènes mimées illustrant ces histoires: l'animatrice les a aidés à structurer tout cela pendant qu'eux choisissaient leur(s) rôle(s). Seuls accessoires permis: du tissu, un bâton ou une corde.

«Il s'agit essentiellement de tableaux animés», reprend Monique Rioux. Il y en a 18 dont 12 en fait qui



L'artiste Stéphane Paquette au cours de la création d'un tableau intitulé «Le rêve des cueilleurs de jasmin d'être libérés par la chamelle de Mahomet».

VOIR PAGE A 10: THÉÂTRE

## Brevets sur les gènes: comment limiter les dégâts

Il est urgent d'agir, disent des experts

PAULINE GRAVEL  
LE DEVOIR

Dernier de trois articles

Les experts admettent aujourd'hui que les brevets sur les gènes sont incontournables. Reste maintenant à limiter les dégâts. Des mesures juridiques sont proposées pour restreindre l'étendue des brevets et ainsi préserver l'accès de la population aux tests génétiques qui seront développés.

Directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en France où *Le Devoir* l'a récemment jointe, Marie-Angèle Hermitte est étonnée que les politiques et le public découvrent aujourd'hui avec stupéfaction que des gènes humains sont brevetés alors que certains le sont depuis plus de vingt ans. Elle qui avait l'impression de prêcher dans le désert au début des années 1980, alors qu'elle s'opposait féroce à la brevetabilité du vivant, reconnaît qu'il est maintenant difficile de revenir en arrière. «Quand vous avez un monde qui fonctionne depuis 25 ans sur une règle du jeu qui lui est commune et qu'il a acceptée, le fait que les politiciens se réveillent maintenant n'y changera rien. D'autant plus que, chez les Américains, on ne détecte pas le moindre frémissement de retour en arrière. Et que, dans la mentalité du monde actuel, si les États-Unis font quelque chose, il faut faire pareil», lance-t-elle avec résignation.

La brevetabilité des gènes humains est désormais un fait accompli dans les pays développés, renchérit Richard Gold, professeur à la faculté de droit de l'université McGill. Le juriste résume ainsi sa pensée de même que celle des participants d'un atelier sur la propriété intellectuelle dans les biotechnologies qui était organisé par l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE) à Berlin en janvier dernier. «Il est trop tard pour réfléchir aux aspects éthiques relatifs à la brevetabilité des gènes, rapporte-t-il. Il est vrai que le système de propriété intellectuelle [brevets] se concentre trop sur les aspects économiques et pas suffisamment sur les questions morales et sociales, comme la santé de la population. Ces questions sont importantes,

VOIR PAGE A 10: GÈNES

## • LE MONDE •



La grande mosquée au coucher du soleil.

## Deux millions de pèlerins sont attendus à La Mecque

AGENCE FRANCE-PRESSE

l'arrivée des vols des pèlerins.

La Mecque — Des centaines de milliers de musulmans continuaient hier d'affluer à La Mecque, où les autorités saoudiennes ont renforcé la sécurité, pour le pèlerinage annuel qui commence mercredi.

La police saoudienne a érigé sept grands blocs en ciment autour de La Mecque, dans l'ouest du royaume, pour empêcher toute personne sans autorisation d'entrer dans la ville.

Des milliers de fidèles, ne disposant pas de permis spéciaux, étaient refoulés aux portes de la ville où des centaines de policiers patrouillaient. Selon des statistiques officielles, plus de 1 320 000 pèlerins sont arrivés en Arabie samedi avant 21h GMT, heure limite pour

Mais l'affluence des fidèles en provenance de l'étranger se poursuivait en vertu de dérogations des autorités du royaume où, selon des experts, le nombre des pèlerins devrait dépasser largement les deux millions, dont des centaines de milliers de Saoudiens et d'expatriés résidant dans le pays.

Parmi les retardataires, figurent notamment les pèlerins afghans, dont un millier devraient arriver hier à bord d'avions saoudiens. La mission afghane des pèlerins à La Mecque a indiqué à l'AFP qu'au total 12 500 Afghans avaient reçu des visas pour le haj. Les Emirats arabes unis se sont joints hier à l'Arabie saoudite, à la Grande-Bretagne et au Pakistan pour mettre en place un pont aérien afin d'acheminer les fidèles afghans.

## Un troisième officier veut la tête de Chavez

REUTERS

Caracas — Ajoutant sa voix à celles de deux autres officiers dissidents, un contre-amiral vénézuélien a publiquement condamné hier la conduite «antipatriotique» du président Hugo Chavez, en exhortant ses collègues militaires et la population à exiger sa démission.

Le contre-amiral Carlos Molinas a accusé Chavez de chercher à transformer le Venezuela en «tyrannie de gauche» et d'entretenir des liens «dangereux» avec des rebelles marxistes colombiens. «Je proteste publiquement contre le comportement du président, qui contrevient à la Constitution», a dit Molinas lors d'une conférence de presse dans un hôtel de Caracas.

Au début du mois, deux autres officiers avaient dénoncé en public Chavez et son «gouvernement tyrannique» en réclamant sa démission. Leurs critiques avaient plusieurs manifestations antigouvernementales. La popularité de Chavez a fortement baissé depuis son élection en 1998, en particulier parmi les classes moyennes qui ne cachent pas leur mécontentement face à son style autoritaire et à ses orientations de gauche. Le gouvernement avait rejeté les protestations des deux autres officiers, qui risquent des mesures disciplinaires, en les qualifiant d'incidents isolés et en affirmant que le calme régnait dans les casernes du pays.

EN BREF

### Meurtre d'un député haïtien

Port-au-Prince (AFP) — Un parlementaire haïtien, Marc André Dirogène, a été tué par balles dimanche dans la capitale haïtienne, a annoncé le porte-parole de la présidence, Jacques Maurice. Selon le porte-parole, le député, membre du parti Lavalas au pouvoir élu lors des élections contestées de mai 2000, a été tué par des inconnus en présence de sa femme et de son enfant alors qu'il se trouvait au volant de sa voiture en compagnie de ses gardes du corps à Port-au-Prince. Les meurtriers ont pris la fuite tandis que les gardes du corps du député ont été placés en garde à vue.

### Les livres ne font pas le poids

Londres (Reuters) — Cinq milliards irréductibles du système décimal ont perdu hier devant la Haute Cour de Londres une bataille judiciaire visant à permettre aux épiciers insulaires de continuer à vendre fruits et légumes à la livre ou à l'once. Ces «martyrs» autoprotégés du système métrique, reconnus coupables en première instance de se servir de mesures datant du Moyen Âge, mais n'ayant plus cours, ont estimé que leur désaveu illustrait comment «un pays et ses peuples ont été trahis sans épargne par leur élite politique».

## Un premier témoin incrimine Slobodan Milosevic

L'ancien leader serbe termine sa défense en «vainqueur moral»

GÉRALD DE HEMPTINNE LIBÉRATION

La Haye — Un premier témoin appelé par l'accusation a déposé hier devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, mettant directement en cause Slobodan Milosevic pour son rôle dans les atrocités commises au Kosovo.

Ancien membre de la présidence de la Ligue des communistes de 1970 à 1981, année où il démissionna en signe de solidarité avec des militants de souche albanaise qui s'étaient heurtés à la police, Mahmut Bakalli, 66 ans, a rappelé aux juges l'abrogation du statut d'autonomie du Kosovo par l'ancien président yougoslave en 1991, puis la répression des Kosovars de souche albanaise, qui s'était encore aggravée après 1998. La guerre au printemps 1999 a entraîné l'expulsion de 800 000 Albanais de la province et le meurtre d'au moins 900 d'entre eux. Le rôle de Milosevic dans cette tragédie sera analysé à la loupe par les juges dans les prochains mois.

Selon le procureur, il y a assez d'éléments qui désignent l'ancien président comme un des responsables majeurs des exactions.

«Plan de terre brûlée»

Mahmut Bakalli a notamment

évoqué une rencontre qu'il a eue avec le chef de la Sécurité d'Etat au Kosovo, David Gajic, qui lui a parlé pour la première fois, en 1997, d'un «plan Terre brûlée». Ce plan «prévoyait la destruction de 700 villages albanais du Kosovo».

Interrogé par le juge Patrick Robinson pour savoir qui était derrière ce plan, le témoin a répondu: «J'ai compris que c'était le plan de la Serbie ou celui de Slobodan Milosevic.» Mahmut Bakalli avait rencontré personnellement Slobodan Milosevic à deux reprises, en 1997 et en 1998, afin de tenter de mettre fin aux violences des forces serbes dans la province. Il avait évoqué notamment le sort d'une famille entière abattue par la police.

«Quand je lui ai dit: "Mais il y avait des femmes et des enfants", il a répondu: "Nous leur avons donné deux heures pour s'enfuir", a relaté ce témoin, en précisant n'avoir vu aucun signe «d'émotion ou de culpabilité» chez son interlocuteur. Mahmut Bakalli fera l'objet demain d'un contre-interrogatoire mené par Slobodan Milosevic.

L'accusé, pour sa part, a terminé la présentation de sa défense, dont la pierre angulaire sera la responsabilité de l'Occident — les Etats-Unis et l'Union européenne

en particulier — dans la désintégration de la Yougoslavie, par leur soutien aux séparatistes et aux terroristes en Croatie, en Bosnie et au Kosovo. «La vérité est de mon côté et c'est pour ça que je me sens supérieur, ici, c'est pour ça que je

me sens le vainqueur moral», a lancé en conclusion l'ancien président yougoslave qui a largement abordé les conflits bosniaques (1992-1995) et croates (1991-1995), quelque peu négligés lors de sa déclaration liminaire, la semaine dernière.

Selon le procureur, Slobodan Milosevic a fourni aux extrémistes

serbes de Bosnie des soutiens financiers, politiques et logistiques. «En ce qui concerne mes prétendus ordres à la Republika Srpska, seule une personne ne connaissant pas le degré de vanité des politiciens serbes, leur intolérance par rapport à toute ingérence extérieure, peut inventer ce genre de théorie», a affirmé l'ex-homme fort de Belgrade, qui prétend avoir «inlassablement» œuvré en faveur de la paix en tentant de contrôler au mieux les Serbes de Bosnie et leurs chefs politique et militaire, Radovan Karadzic et Ratko Mladic. Quant aux massacres perpétrés par les forces armées serbes de Bosnie dans l'enclave de Srebre-



Slobodan Milosevic

nica en juillet 1995, (au moins 6 500 morts parmi la population musulmane), Slobodan Milosevic a affirmé en avoir été informé par l'envoyé de l'Union européenne en Bosnie, Carl Bildt. «J'ai tout de suite téléphoné à Radovan Karadzic, qui m'a juré qu'il ne savait rien.» Dans la dernière partie de son exposé, l'ancien président s'est également penché sur le conflit croate, affirmant que la guerre a été provoquée par la politique belliciste de l'ancien président croate Franjo Tudjman, qui voulait expulser les Serbes de Krajina.

# deux offres conçues spécialement dans l'intérêt de votre portefeuille.

ces obligations d'épargne sont en vente pour un temps limité seulement.

OBLIGATION À PRIME DU CANADA

2,00% 3,00% 4,25% 4,75% 6,00%

AN 1

AN 2

AN 3

AN 4

AN 5

EMISSION 25 - TAUX ANNUEL COMPOSÉ DE 3,99% APRES 5 ANS

OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA

1,30% 2,75% 4,00%

AN 1

AN 2

AN 3

EMISSION 76 - TAUX ANNUEL COMPOSÉ DE 2,67% APRES 3 ANS

C'est le moment ou jamais d'acheter les Nouvelles Obligations d'épargne du Canada. Les taux intéressants appliqués aux Obligations d'épargne du Canada et aux Obligations à prime du Canada en font un excellent choix pour les REER. Les deux titres jouissent de l'entière caution du gouvernement du Canada, assurent rendement garanti et flexibilité tout en ne comportant aucuns frais.

L'Obligation d'épargne du Canada est encaissable en tout temps alors que l'Obligation à prime du Canada peut être rachetée annuellement. Achetez-les en ligne, par téléphone ou à votre institution bancaire ou financière. Faites de votre REER un placement solide.

Pour acheter en ligne ou par téléphone, consultez [www.oec.gc.ca](http://www.oec.gc.ca) ou composez 1 888 773 9999 respectivement.

NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA  
BÂTISSEZ SUR DU SOLIDE

Le ministre des Finances peut mettre fin à la vente des obligations en tout temps. Pour obtenir un reçu officiel applicable à l'année d'imposition 2001, consultez notre site Web ou renseignez-vous sur les dates limites par téléphone.

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## CANADA

SUITE DE LA PAGE 1

M. Chrétien a toutefois déclaré que le Canada restait maître de ses décisions. «C'est nous qui décidons ce qu'on fait avec nos soldats. C'est nous qui allons prendre la décision. Nous ne serons pas mis devant un fait accompli. Si les Américains veulent faire quelque chose tout seuls, il n'y a rien que je peux faire. Mais ils ont dit qu'ils nous consulteraient de toute façon.»

Le changement de ton coïncide avec le voyage en Asie du président américain George W. Bush, voyage au cours duquel il essaie de ménager la susceptibilité de ses hôtes, en particulier coréens. Il n'a pas écarté la possibilité d'une intervention unilatérale contre l'Irak, mais a évoqué un certain intérêt pour une solution négociée.

M. Bush a lui-même mis le feu aux poudres le mois dernier avec son discours sur l'état de l'Union. Il avait alors comparé l'Irak, l'Iran et la Corée du Nord à un «axe du mal», les accusant de soutenir le terrorisme, le développement d'armes de destruction massive ou encore d'héberger des membres d'al-Qaïda. Dans les jours qui ont suivi, Washington a indiqué qu'il pourrait intervenir militairement en Irak, quitte à le faire seul.

Les capitales européennes, asiatiques et canadiennes ont rapidement fait entendre leur désaccord. Le ministre français des Affaires étrangères, Hubert Védrine, avait même qualifié de «simulisme» la position américaine. Le vice-premier ministre canadien John Manley pensait pour sa part que M. Bush tenait des propos «belliqueux».

La semaine dernière, lors de son passage à Moscou à l'occasion de sa mission d'Équipe Canada, M. Chrétien avait offert une première réaction. «La question de la production d'armes inacceptables en Irak est un problème qui relève des Nations unies et c'est totalement différent du problème du terrorisme. Nous avons accepté de faire partie de la coalition en Afghanistan. S'il y a d'autres problèmes ailleurs, nous les évaluerons au cas par cas. Pour le moment nous n'avons aucun plan concernant l'Irak ou tout autre pays.» Il avait ajouté qu'une action unilatérale n'aurait «nulle part», provoquant une certaine inquiétude à Washington qui a demandé des clarifications.

Le nouveau ton adopté hier a été repris à Ottawa. «On ne peut répondre à des questions hypothétiques dans un domaine aussi complexe. [...] Les États-Unis examinent toutes les possibilités et nous continuerons à travailler au sein des Nations unies, comme par le passé, pour assurer l'application des sanctions contre l'Irak et obtenir que les inspecteurs puissent y entrer. Toute autre action future devra être envisagée en fonction des circonstances», a dit le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, à sa sortie des Communies. Il n'a même pas voulu dire si le Canada exigerait que cela se fasse sous le parapluie des Nations unies.

John Manley s'est montré plus nuancé et précis. «Nous avons une très grande marge de manœuvre. Nous déciderons nous-même de ce que nous allons faire.» Mais il a rappelé que les soldats déployés en Afghanistan étaient en vertu de résolutions des Nations unies et de l'OTAN. «En l'absence de ce genre de cadre de travail, ce ne serait pas la politique du Canada de s'engager dans d'autres opérations [...] Nous n'allons pas intervenir dans un autre pays sans au moins un cadre de loi international», a-t-il dit.

Le Canada a toujours appuyé les États-Unis lorsqu'il était question d'obtenir le retour des inspecteurs des Nations unies en Irak, mais, a noté M. Manley, cela n'a rien à voir avec une éventuelle intervention militaire.

La position du gouvernement Chrétien a reçu l'appui de tous les partis d'opposition, sauf de l'Alliance canadienne. Cette dernière voudrait que le Canada se tienne au coude à coude avec les Américains, y compris pour déloger le président irakien Saddam Hussein du pouvoir.

Le député allianciste Brian Pallister a déploré les positions récentes du Canada. Selon lui, elle constitue un recul. Il n'a pas clairement dit qu'il appuyait une intervention unilatérale, mais a ajouté: «Ce ne serait pas unilatéral si un autre pays offrait son appui moral.»

Avec Reuters et la Presse canadienne

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## Lutte contre le terrorisme

## Les ressources de la planète doivent être mieux partagées, dit Clinton

L'ancien président américain a prononcé une allocution à Montréal au profit de deux hôpitaux pour enfants

PRESSE CANADIENNE

Bill Clinton a demandé au Canada de continuer à soutenir les États-Unis dans leur lutte contre le terrorisme, hier soir, à la Place des Arts, où l'ex-président américain a prononcé une allocution visant à recueillir des fonds pour les deux hôpitaux pour enfants de Montréal.

Mais selon M. Clinton, il faut davantage qu'un effort militaire pour contrer le terrorisme: les ressources de la planète doivent être mieux partagées afin de réduire la pauvreté dont sont victimes des millions de personnes sur Terre.

«J'espère qu'à titre d'amis des États-Unis, vous ferez ce que vous pourrez afin que votre pays et le mien essaient de bâtir un monde avec plus de partenaires et moins de terroristes», a dit M. Clinton.



Bill Clinton

ARCHIVES LE DEVOIR

Au cours de son allocution devant un parterre d'environ 3000 personnes, l'ex-président des États-Unis a remercié les Canadiens pour les efforts consentis afin d'aider les citoyens américains dans la foulée des attaques

terroristes du 11 septembre à New York et Washington.

Il a affirmé que leur promptitude à offrir de l'aide et leur générosité avaient été grandement appréciées.

«Pour quiconque est déjà venu au Canada, leur attitude n'a pas constitué une surprise», a-t-il dit.

Concernant la lutte contre la pauvreté, M. Clinton a affirmé que la mondialisation de l'économie avait permis d'améliorer le niveau de vie dans plusieurs pays, mais qu'il importait de ne pas ignorer la persistance de certains problèmes.

«Un milliard de personnes auront faim lorsqu'elles se mettront au lit ce soir», a-t-il dit.

Les fonds recueillis grâce à M. Clinton, dont les honoraires s'élevaient à 200 000 \$ US par conférence, seront versés à l'Hôpital pour enfants de Montréal et l'Hôpital Sainte-Justine. Les organisateurs espéraient recueillir 850 000 \$.

## LEVINE

Même dans le contexte budgétaire anémique actuel, le ministre croit à la nécessité de continuer à appliquer la loi antidéficit

SUITE DE LA PAGE 1

le bon fonctionnement des urgences et des cliniques privées. «Quand je regarde nos délais pour avoir des résultats de laboratoire et que ça prend des semaines, c'est inapproprié. C'est un des grands éléments-clés d'investir dans le diagnostic. Il faut que le résultat parte vite au médecin», soutient David Levine. Ce dernier parle d'ailleurs de créer un service de laboratoire régional à Montréal, où convergeraient toutes les analyses réclamées tant par les hôpitaux, les cliniques que les cabinets.

«Regrouper les activités de laboratoire dans un lieu central, avec de nouveaux appareils, où la technologie permettrait un grand volume à un coût moindre, c'est quelque chose qu'il faut regarder très sérieusement», insiste-t-il.

Prônée par le rapport Clair, l'idée de cliniques spécialisées affiliées à des hôpitaux, où seraient réalisées, à moindres coûts, des chirurgies mineures hors des hôpitaux, est aussi dans la mire du ministre délégué. «On regarde la possibilité de donner suite à la recommandation des cliniques affiliées et des rencontres exploratoires ont eu lieu avec les fédérations de médecins», affirme l'ex-délégué général du Québec à New York.

Tous ces exemples, choisis par David Levine, montrent la détermination de ce dernier à faire bouger en profondeur le réseau des hôpitaux, même sans injection exceptionnelle de fonds supplémentaires. Cela dit, le principal intéressé convient lui-même que l'un des problèmes majeurs du réseau est son sous-financement. De quel ordre? Ce dernier

s'abstient toutefois de chiffrer l'ampleur du manque à gagner.

«Dans le réseau, il y a une croissance des dépenses de 6 % et on [le gouvernement] donnera cette année 3,2 % [de hausse des budgets], dit-il. C'est sûr qu'on arrive chaque année à des déficits. Si on veut répondre aux besoins, il faut combler le manque à gagner ou limiter les services». À l'instar de son collègue et écopier François Legault, ministre en titre à la Santé, il rappelle que c'est du côté d'Ottawa qu'il faut chercher des revenus supplémentaires pour la santé. «On est responsables d'administrer le système, eux [le fédéral] de le payer. Nous, notre job s'est de nous assurer que chaque dollar investi donne 100 % de services directs à la population», claironne-t-il.

Même dans le contexte budgétaire anémique actuel, le ministre Levine croit à la nécessité de continuer à appliquer la loi antidéficit, qui seule permet d'imposer des balises claires aux hôpitaux et d'obliger ces derniers à rendre des comptes à la population.

Et d'ici à ce qu'Ottawa se décide à redistribuer ses surplus, David Levine se refuse à entrouvrir la porte à un système où certains citoyens pourraient obtenir un accès plus rapide à des services de santé en puisant dans leurs poches. «Je crois au système universel depuis 25 ans. C'est une des valeurs sociales pour lesquelles je me suis embarqué dans le système de santé. Si le système n'est pas capable de fournir des services adéquats et accessibles dans des délais appropriés, des pressions grandiront pour avoir accès à ces services autrement. Nous avons cette grande responsabilité de bâtir la capacité de livrer les services à la population.»

## THÉÂTRE

SUITE DE LA PAGE 1

mettent en scène des cas malheureusement trop vrais dénoncés par l'organisme Libérez les enfants: on y parle de l'exploitation économique des enfants par le travail dans les mines, dans les champs et dans les usines du tiers-monde où on leur fait fabriquer des tapis pour des salaires de famine.» Rappelons que les organismes qui travaillent dans ce secteur estiment que plusieurs nations contreviennent à la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant. Près de 300 millions d'entre eux (!) vivraient ainsi dans des conditions ne rappelant rien de moins que l'esclavage.

Quant aux six autres tableaux de Sculptures vivantes, ils font plus référence à L'Histoire de l'oise, ce conte pour enfants humiliés, et au fait que le petit Maurice réussit à survivre, dans la pièce, grâce à la relation qu'il établit avec son oie; on y rencontrera des animaux presque mythiques venant sortir des enfants de situations insoutenables. Les spectateurs assistant aux représentations «spéciales» de l'UQAM verront aussi des masques et une série de douze grandes (4' X 8') fresques peintes réalisées par des artistes et des participants aux ateliers supervisés par Solange Courval et Yolaine Lefebvre; elles aussi décrivent des animaux mythiques tirant des enfants d'un mauvais pas. Dans la salle Marie-Gérin-Lajoie, elles serviront de toile de fond aux scènes mimées de Sculptures vivantes.

## Théâtre «impliqué»

Au théâtre Les deux mondes, ce travail d'animation n'est pas nouveau puisqu'il caractérise la compagnie depuis sa fondation en 1973 — sous le nom de La Marmaille. Monique Rioux, qui s'occupe particulièrement de ce secteur dans l'organigramme des Deux mondes, a déjà donné des ateliers un peu par-

tout sur la planète (en Russie, elle a même travaillé avec une troupe de danseurs sourds-muets!).

C'est elle qui a développé ce concept original faisant appel aux arts visuels et au chant choral en plus d'impliquer directement les gens du milieu en les faisant se pencher sur des questions cruciales et trop souvent omniprésentes. Elle en avait imaginé la formule lors d'une tournée de onze villes dans les territoires inuits en 1980 avec un spectacle intitulé On n'est pas des enfants d'école. Mais c'est avec Leitmotiv, une autre production des Deux mondes, qu'elle en a trouvé la forme actuelle en greffant au spectacle une exposition de lettres provenant de Sarajevo assiégée. Elle développe présentement une nouvelle série d'ateliers autour du plus récent spectacle de la compagnie, Mémoire vive. Et elle prépare «quelque chose de spécial» avec le dramaturge Louis-Dominique Lavigne pour le prochain Festival de théâtre des Amériques en 2003.

Depuis 1986, la compagnie est installée dans le quartier Villeray et anime toute une série d'événements en collaboration avec les écoles et les organismes de la communauté. Ce qui n'a pas empêché Les deux mondes de donner, au cours de ses 28 années d'existence, plus de 3000 représentations de ses productions dans plus de 200 villes de 27 pays, sur tous les continents.

♦ ♦ ♦

## L'HISTOIRE DE L'OIE

De Michel Marc Bouchard. Mise en scène: Daniel Meilleur. Avec Yves Dagenais et Alain Fournier. Une production du théâtre Les deux mondes présentée ce soir, demain et les 22 et 23 février à la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM, des 19h30.

## GÈNES

SUITE DE LA PAGE 1

mais néanmoins dépassées. Les gènes sont brevetables et il est désormais impossible de renverser la vapeur. On doit l'accepter et songer à ce que l'on peut faire pour s'assurer que ces brevets n'aient pas de conséquences néfastes pour la santé publique.» En fin de compte, Marie-Angèle Hermitte ne s'oppose pas catégoriquement à toute forme de propriété intellectuelle dans le domaine des biotechnologies. Mais le droit des brevets dans sa formule actuelle lui apparaît un outil trop puissant.

Pour réduire l'étendue de ces brevets très larges qui portent leurs tentacules jusque sur les produits (tests diagnostiques, modes de traitement et médicaments) émergents de la recherche sur le gène breveté, plusieurs experts, dont Marie-Angèle Hermitte, proposent que chaque inventeur puisse conserver sa capacité d'obtenir des brevets — même si son invention a affaire avec un gène breveté.

Cela suppose que les brevets soient beaucoup moins étendus et qu'ils ne soient pas dépendants les uns des autres, poursuit Marie-Angèle Hermitte. Un brevet ne devrait par exemple porter que sur le test diagnostique développé à partir de la séquence génétique identifiée. Ainsi, la personne qui améliorerait l'efficacité de ce test pourrait obtenir un deuxième brevet indépendant du premier sans être obligée de demander l'autorisation et de payer des redevances au titulaire du premier brevet.

Pour le Dr Dominique Stoppa-Lyonnet de l'Institut Curie de Paris, les brevets sont des moteurs puissants qui font avancer la recherche. «Mais en ce qui concerne la brevetabilité du vivant, le système s'étrangle lui-même, dit-elle. Les droits conférés par les brevets semblent aujourd'hui sans fin et exorbitants. Que les brevets permettent à des laboratoires, à des investisseurs de rentrer dans leurs frais... D'accord. Mais pas forcément de faire des profits complètement démentés. On dit toujours que les industries pharmaceutiques ont des coûts considérables pour développer des médicaments, mais ils sont récompensés au centuple.»

L'autre cheval de bataille de Marie-Angèle Hermitte du CNRS est la reconnaissance des personnes qui «donnent leur ADN» à des chercheurs qui sont susceptibles de découvrir des gènes importants et de les breveter. Selon la sociologue, il est primordial que le consentement de ces personnes devienne une condition de brevetabilité. «Toute cette recherche ne fonctionne pas si les gens ne donnent pas les produits de leur corps. Il y a là un don de matière première dont dépend l'industrie. Si on ne tient pas compte de la psychologie des donneurs, de leur existence, du fait qu'ils ont accepté de donner leurs gènes, le système n'est pas promis à un grand avenir», commente-t-elle.

## Une exception: les tests diagnostiques

Le juriste Richard Gold propose pour sa part diverses solutions juridiques visant à préserver l'accès de la population aux tests diagnostiques. Pour ce professeur de McGill titulaire de la chaire BCE E-Governance, le brevet sur une séquence génétique ne devrait porter que sur la molécule chimique elle-même et non sur l'information personnelle qu'elle renferme. «Un brevet ne devrait pas empêcher quelqu'un de reproduire sa propre séquence d'ADN quand le seul but est d'avoir accès à l'information qui est codée par cette séquence», précise-t-il.

Rappelons que pour effectuer un test diagnostique, il est nécessaire de reproduire en multiples exemplaires le gène suspecté afin de faciliter la lecture des acides nucléiques qu'il contient. Or, la simple reproduction d'un gène breveté constitue une infraction.

«Si l'on distinguait clairement l'aspect structurel et physique de la molécule d'ADN de son aspect informationnel, les tests diagnostiques ne seraient plus sous la coupe des brevets, avance Richard Gold. [Grâce à cette dichotomie], on ne pourrait plus empêcher quelqu'un de découvrir l'information que renferme la séquence d'ADN particulière qu'il porte en lui. Par contre, si la séquence brevetée est employée pour créer un médicament, le brevet s'appliquera, car on utilise alors la molécule chimique.»

Pour soustraire les tests diagnostiques de la portée des brevets, Richard Gold propose également d'avoir recours à une exemption particulière, dont les termes sont inscrits dans la réglementation européenne. Selon cette exemption, des brevets ne peuvent être accordés sur une invention dont la commercialisation est susceptible de porter atteinte à l'ordre public et à la morale. Grâce à cette exemption, on ne pourra jamais breveter une bombe notamment. Un animal transgénique non plus, si les souffrances causées à l'animal ne compensent pas les bénéfices escomptés pour l'homme. Comme par exemple une souris à laquelle on a greffé un gène qui bloque la pousse des poils pour étudier la cavité.

«Si la commercialisation d'un brevet sur un gène empêche l'accès à un soin de santé [tel qu'un test diagnostique], c'est immoral, lance Richard Gold. Ce brevet devrait donc être suspendu ou éliminé pour atteinte à la morale et à l'ordre public.»

## Des licences obligatoires

Pour sa part, la France envisage l'imposition de licences obligatoires qui forceraient les titulaires de brevets sur des gènes, comme Myriad Genetics, à accorder à d'autres laboratoires l'autorisation — une licence — de pratiquer des tests diagnostiques sur le gène breveté en échange de redevances raisonnables.

Bien que les licences — obligatoires — d'office pour raisons de santé constituent une solution, Richard Gold craint les abus qu'elles peuvent entraîner. «Si on commence à accorder ce genre de licence dans le domaine de la santé, les implications peuvent être assez désastreuses pour l'industrie. Car si on donne une licence obligatoire pour un test génétique, pourquoi ne le permettrions-nous pas pour un médicament ou toute autre technologie?»

Par ailleurs, Richard Gold recommande la création d'un tribunal particulier chargé de juger de la validité des brevets lorsque celle-ci est remise en cause. Composé de spécialistes des biotechnologies et des questions éthiques et sociales et supervisé par les cours de justice, ce tribunal serait également habilité à examiner les poursuites pour contrefaçon.

Tous les experts répètent que le temps presse, qu'il faut agir avant que nos systèmes de santé ne soient inondés par la déferlante des nouveaux tests génétiques que nous laissons entrevoir la grande prospérité des industries de biotechnologie. «Si le fédéral ne fait rien, dans cinq à dix ans, les coûts seront à ce point énormes que les provinces seront forcées — par la population et le tarissement des finances publiques — d'user d'outils, comme les licences obligatoires, qui risquent d'avoir des conséquences inconnues, voire négatives pour l'industrie, l'économie et le public», prévient Richard Gold.

Restaurant Gutenberg — cuisine française qui fait bonne impression

CE MIDI: Entrée + fesse de cerf braisée au Maury + dessert • 19 \$

Repas d'affaire à organiser? Demandez notre salon privé.

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • Place des Arts • Tél.: 285-8686 • [gutenberg@qc.airs.com](mailto:gutenberg@qc.airs.com)

